MASTER EN APPRENTISSAGE

Guide de mise en place du contrat et fiche de formation



EN BREF LE MASTER ISTC

- **Rythme:** 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation (sauf septembre: 4 semaines en entreprise; octobre, février et avril: 2 semaines en formation)*
- Contrat: Apprentissage
- Diplôme: Master Marketing Vente
- **Durée :** minimum 24 mois : le contrat peut débuter au plus tôt le 10 juin 2025 et doit s'achever entre le 1^{er} septembre et le 29 octobre 2027
- Compétences visées: https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35907/

Compétences spécifiques Compétences transversales Élaborer une vision stratégique en S'approprier les usages avancés et Marketing-Vente-Communication spécialisés des outils numériques Concevoir et/ou piloter des solutions de Mobiliser et produire des savoirs hautement gestion en Marketing-Ventespécialisés Communication Communiquer en contexte professionnel Mesurer et contrôler via des outils et Contribuer à la transformation en contexte méthodes de gestion en Marketingprofessionnel **VenteCommunication** Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en Marketing-Vente-Communication Développer une culture managériale et organisationnelle Accompagner les comportements et postures au travail

RÉFÉRENCES ADMINISTRATIVES

- Le Titre délivré :
 - > Intitulé du titre RNCP : « Marketing, vente (Master) »
 - > Numéro de titre RNCP: 35907
 - Date d'enregistrement de la fiche au RNCP : 24/09/2021
 - Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (par jury rectoral - Académie de Lille)
- Code diplôme: 135 312 76
- Nom du CFA auquel l'ISTC est rattaché en tant qu'UFA :
 CFA Jean Bosco 10 rue Hubble 59262 Sainghin-en-Mélantois 03 20 35 90 55
- Code UAI du CFA Jean Bosco: 0597090L
- N° SIRET du CFA Jean Bosco: 500 138 029 000 37

LE RECRUTEMENT LA MISE EN PLACE DU CONTRAT

LE SERVICE EMPLOYABILITÉ VOUS AIDE À RECRUTER VOTRE ALTERNANT

Le service Employabilité de l'ISTC travaille en relation étroite avec chaque entreprise en respectant les étapes suivantes :

- Vous envoyez votre offre définitive en créant votre compte sur la plateforme Employabilité de l'ISTC : https://istc.datalumni.com/new
- · Si besoin, le service Employabilité peut vous aider à finaliser votre offre (missions, type d'encadrement...)
- Nous identifions ensemble le profil recherché : Hard skills (compétences métiers ou techniques),
 Soft skills...
- · Si vous le souhaitez, l'ISTC effectue un pré-casting des étudiants en fonction du profil recherché
- · Nous vous mettons en contact avec les étudiants ciblés et intéressés
- · Vous sélectionnez le candidat pépite
- Une fois le candidat sélectionné, vous remplissez le formulaire en ligne pour la création du contrat : https://forms.office.com/r/eNXG6h9d0a
- Ensuite, nous rédigeons tous les documents obligatoires (Convention de formation, cerfa...)
- Nous vous les envoyons en signature électronique en suivant deux étapes :
 - 1. L'entreprise et l'alternant signent d'abord les documents
 - 2. Le CFA Jean Bosco contresigne en dernier lieu
- Une fois les documents signés par tous, chaque partie prenante reçoit les documents qui la concerne.

TARIF DE FORMATION ET RESTE À CHARGE

Selon le montant de prise en charge de votre OPCO, un reste à charge pourra vous être demandé.

Le montant annuel du tarif est de 7 960 euros (Selon le décret n°2023-858 du 6 septembre 2023 relatif à la fixation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage).

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Selon le montant de prise en charge de votre OPCO, un reste à charge pourra vous être demandé. Le cas échéant, il sera à régler par chèque au maximum 30 jours après réception de la facture.

Article L.6211-1: « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal ».

Financement de l'apprenti dans le secteur public : Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Acquittement obligatoire de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) par tous les apprentis inscrits dans des formations de l'enseignement supérieur. Liste des exonérations disponible sur (https://cvec.etudiant.gouv.fr/)

INFORMATION SUR LES SALAIRES DES APPRENTIS

La rémunération se base sur le SMIC et dépend de plusieurs critères (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16148)

- 1. Age de l'apprenti
- 2. Année d'apprentissage
- 3. Convention collective de votre entreprise : salaire minimum conventionnel (SMC)
- 4. Accords spécifiques d'entreprise

La prime d'activité de la CAF: Les alternants de plus de 18 ans peuvent en bénéficier sous certaines conditions (https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/simulateurpa/).

Exonération de charges sociales et patronales :

- Aucune cotisation salariale dans la limite de 79% du Smic (au-delà, le taux normal s'applique)
- Exonération de la CSG et de la CRDS.

Changement de tranche d'âge:

Les majorations du salaire d'un apprenti liées à son passage d'une tranche d'âge à une autre prennent effet à partir du 1er jour du mois suivant la date de son anniversaire. En clair, pour un apprenti ayant eu 21 ans le 03 février, la majoration de salaire interviendra le 01 mars suivant.

Aide à l'embauche pour un contrat d'apprentissage

Pour toute information ou précision nous vous invitons à consulter : https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23556

CONTACT RELATIONS ENTREPRISES

Pascal Gros

Responsable relations entreprises et employabilité Tél. 03.61.76.75.10 pascal.gros@istc.fr

/.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PUBLICS VISÉS ET PRÉREQUIS

Public visé:

Moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Pré-requis:

BAC+3 validé (180 ECTS) ou titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 6 (dans les filières management, marketing, commerce, digital, communication...).

Niveau nécessaire et reconnu en management, communication et marketing.

Qualités personnelles appréciées : Prise de hauteur, esprit d'analyse et de synthèse, capacités managériales, autonomie, sens de l'organisation, sens de l'écoute, créativité.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les personnes en situation de handicap (selon l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles) peuvent bénéficier d'une procédure spécifique (concours et durant la formation). L'anticipation de la déclaration est vivement recommandée dans le but d'assurer la meilleure entrée dans le processus de formation.

Pour toute demande d'information et démarche d'accompagnement, un réseau de référents est à votre disposition :

- Référents handicap ISTC:
 Bogna ROZPARA <u>bogna.rozpara@istc.fr</u> 03.59.31.50.35
 Virginie Duret <u>virginie.duret@istc.fr</u> 06 15 33 04 97
- MAH Mission Accueil Handicap, https://mah.univ-catholille.fr/ 03.20.13.40.31
- Service accompagnement handicap du CFA handicap@cfajeanbosco.fr 03.20.35.90.55

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès aux candidats a lieu sur concours : (candidats hors cycle Licence ISTC):

Dossier d'admissibilité

Étude de cas de mise en situation professionnelle, CV projectif, lettre de motivation, lettre de recommandation et niveau d'anglais (score TOEIC / TOEFL ou attestation de l'établissement d'origine validant un niveau de langue anglaise B2).

Oral d'admission

Dates et sessions :

Les dates et informations sont présentes sur la plateforme https://www.monmaster.gouv.fr/

Une seule candidature au concours est autorisée par année universitaire. Le nombre de places disponibles par groupe est mentionné sur la plateforme <u>monmaster.gouv.fr</u>

Équivalences et passerelles :

Les demandes d'équivalences et de passerelles pour intégrer la formation font l'objet d'une étude personnalisée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

La formation est organisée par groupe de 30 apprenants maximum.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années

- Master 1: 455 heures (formation et examens) Master 2: 455 heures (formation et examens)
- M1/M2 : 24 mois de contrat en entreprise Calendrier disponible sur demande par mail à : alternance@istc.fr

Début de la formation :

- Le démarrage de la formation en 1ère année de Master est fixé au lundi 25 août 2025*.
- Le démarrage de la formation en 2^{ème} année de Master est fixé au 21 septembre 2025*.

La date de début de formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début de l'exécution du contrat (Article L.622-12 du code du travail).

TARIF DE FORMATION POUR L'APPRENTI

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal ». Cf. page 3.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'objectif de la formation est de préparer les étudiants à la prise progressive de responsabilités dans les métiers et fonctions de manager. L'ISTC forme des généralistes à la stratégie et au développement d'entreprise, capables d'exercer en toute responsabilité et autonomie les activités et fonctions suivantes :

- · Gestion de la communication des marques et de l'entreprise
- Développement d'actions stratégiques relatives au marketing et à la communication; Gestion d'une offre de produits ou services
- · Contrôle de l'évolution des marchés et veille concurrentielle
- Étude et analyse du comportement du consommateur
- Management des équipes et accompagnement des postures
- · Compréhension des nouveaux outils utilisés en marketing
- Intégration du digital dans l'ensemble des activités et développement de solutions innovantes en digital marketing
- Développement d'approches commerciales innovantes

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mobiliser des compétences spécifiques et des compétences transversales : fiche RNCP N°35907

^{*}calendrier de formation sous réserve de modifications

7

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Les métiers occupés par les diplômés à la sortie (liste non exhaustive)

- Responsable communication 360
- · Chef de projets
- · Brand et social manager
- · Directeur de clientèle
- Responsable marketing et communication

Etude Baromètre ISTC (https://www.istc.fr/formations/les-metiers-communication)

POURSUITE DES ÉTUDES

Si la formation est principalement à visée professionnelle, les étudiants qui le souhaitent, et dont le niveau et le projet de thèse le justifiera, pourront envisager une poursuite d'études en doctorat. Ils bénéficieront alors de l'encadrement d'universitaires spécialisés dans les disciplines de sciences de gestion ou de sciences de l'information et de la communication.

CONTENU DE FORMATION

Le programme Master ISTC est organisé sur la base d'un tronc commun et d'un parcours.



Le tronc commun

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements.

Master 1:

- Culture et langues
- Stratégies
- Soft skills et employabilité
- Management
- Transformation et innovation

Master 2:

- Culture et langues
- Stratégies
- Développement personnel et Soft skills
- Management
- Innovation, transformation et expertise parcours

Les Parcours proposés

- Territoire de marque
- Communication responsable & RSE
- Expérience client
- E-commerce & Data marketing
- Entrepreneuriat

Moyens:

- · Plateforme pédagogique digitale
- Learning Management System (LMS 365)
- · Bibliothèque universitaire
- · Services de la vie Étudiante de l'Université Catholique de Lille (santé, sport, restauration, solidarité...)

Méthodes pédagogiques :

L'ISTC fait le choix d'une approche pédagogique déductive et inductive mobilisant les approches de :

- L'apprentissage mixte
- La classe inversée
- Le coaching
- · L'apprentissage par projets et l'approche expérientielle

Combinées, ces approches ont pour objectif de développer chez les apprenants des compétences techniques, stratégiques et managériales attendues d'un manager de la communication, du marketing et du digital.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (épreuves écrites et orales) et examens en fin de modules. Remise de bulletins de notes annuel.

VALIDATION

Conditions de validation Master 1 et Master 2

Moyenne générale de l'année > ou = à 10/20 et moyenne de chaque UE >ou = à 10/20

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS¹). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS¹ au-delà du grade de licence.

Le candidat dispose d'une année pour valider les blocs de compétences et / ou UE faisant défaut.

Acquisition par VAE:

La validation partielle ou totale du titre peut être délivrée dans le cadre d'une VAE.

Le candidat dispose d'une année pour valider les blocs de compétences faisant défaut.

Équivalences et passerelles

La formation proposée ne donne pas lieu à des passerelles ou équivalences identifiées. En revanche, elle délivre des crédits ECTS¹ qui permettent une mobilité de formation telle qu'inscrite dans le cadre des accords de Bologne. Enfin, le Master d'Etat délivré à l'issue de la formation constitue lui aussi un vecteur de mobilité.

8

9

RÉSULTATS DE LA SESSION DE FORMATION 2023 ET 2024

2023 2024 Nombre de candidats Nombre de candidats 76 filière apprentissage (1): filière apprentissage (1): Taux d'interruption en Taux d'interruption en cours de formation (1): cours de formation (1): Taux d'insertion professionnelle Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (2): à 6 mois (2): Taux d'insertion dans Taux d'insertion dans les métiers visés des titulaires les métiers visés des titulaires de la certification à 6 mois (3): de la certification à 6 mois (3): Taux d'insertion professionnelle Taux d'insertion professionnelle à 12 mois (2): à 12 mois (2): Taux de poursuite d'études / Taux de poursuite d'études / reprise d'études (1): reprise d'études (1): Taux de satisfaction exprimé par les Taux de satisfaction exprimé par les sortants (1): sortants (1): Taux de réussite (1): Taux de réussite (1):

^{(1):} Source: études internes sur l'ensemble de nos apprentis.

^{(2) :} Etude sur l'insertion professionnelle réalisée de septembre 2023 à février 2024, sur une population de 80 diplômés en novembre 2023, et sur une base de 78 répondants. Insertion professionnelle = en emploi ou en création d'entreprise. Information collectée par email, sms et téléphone.

^{(3) :} Etude sur l'insertion professionnelle réalisée de septembre 2024 à février 2025, sur une population de 75 apprentis diplômés en novembre 2024, et sur une base de 71 répondants. Insertion professionnelle = en emploi, ou en création d'entreprise. Information collectée par email, sms et téléphone.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE : L'EXPÉRIENCE INTÉGRALE

La combinaison croisée de 5 dimensions

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

L'ISTC fait le choix d'une approche pédagogique reposant sur l'analyse de situations réelles et complexes, plutôt que théoriques. L'apprenant est amené à jouer le rôle de consultant formulant ainsi des recommandations stratégiques et opérationnelles dans le secteur, le métier et/ou les domaines visés par les champs du marketing, de la communication, du digital... En collectif, il appréhende les postures managériales en jouant, tour à tour, les différents rôles au sein de ses équipes.

Ces deux approches ont pour objectif de développer chez les apprenants les compétences techniques, stratégiques et managériales attendues d'un manager de la communication et du marketing.

DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS ET D'EXPERTS

Une équipe de 40 formateurs : 30 % du monde académique et 70 % d'entre eux issus du monde professionnel, reconnus experts dans leurs disciplines. Partages d'expériences et de best practices jalonnent la maitrise des outils et des techniques propres aux disciplines de chacun.

DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

- Avant le choix de l'alternance : adéquation entre profil recherché par l'entreprise et compétences de l'alternant
- Pendant l'alternance : chaque alternant est suivi par un coach qui va régulièrement faire le point avec le tuteur et l'alternant (missions, axes de progrès...)
- Stratégie de sortie vers l'emploi : le service employabilité construit avec chaque étudiant son projet post-formation et son insertion professionnelle.

DES ENVIRONNEMENTS FACILITATEURS

Situé au cœur de l'écosystème d'Euratechnologies, le campus Wenov accueille la filière alternance de l'ISTC offrant ainsi un lieu unique permettant l'échange permanent entre tous les acteurs de la formation, de l'éducation et de l'emploi dans le numérique ; un incubateur EdTech et HR Tech permettant d'inventer les formations et les outils RH de demain ; une student factory, permettant d'héberger les apprenants ainsi qu'un panel de services disponibles pour tous.

LA PUISSANCE D'UN RÉSEAU

En tant qu'UFA (Unité de Formation des Apprentis), l'ISTC bénéficie de l'expérience et du dispositif de suivi des apprentis du CFA Jean Bosco. L'ISTC est membre de l'ARCES, de COMENT et de Place de la Com.

Qualifié EESPIG (Etablissement d'enseignement supérieur privé d'Intérêt Général) l'ISTC est également membre de la FESIC (Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif).

LIEU DE FORMATION COORDONNÉES

LIEU DE FORMATION

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies 177 allée Clémentine Deman - 59000 Lille Tél. 03.59.31.25.72 - ludevine.delbecque@istc.fr

CONTACT PROGRAMME

Virginie Duret

Responsable du cycle Master Directrice Qualité Tél. 03.59.31.50.84 – <u>virginie.duret@istc.fr</u>

CONTACT CONCOURS

Nastasia Charré

Responsable concours
Tél. 03.61.76.75.11 – nastasia.charre@istc.fr

CONTACT RELATIONS ENTREPRISES

Pascal Gros

Responsable relations entreprises et employabilité Tél. 03.61.76.75.10 – <u>pascal.gros@istc.fr</u>



ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies 177 allée Clémentine Deman-59000 LILLE

> Tel. +33 (0)3 59.31.25.72 contact@istc.fr















